



APPEL À PROJET ARTISTIQUE – RESIDENCE DE CREATION

Arts visuels

Juin, juillet ou septembre 2019

Regards d'artistes sur l'Union #4

Le Groupe A – Coopérative Culturelle lance un appel à projet pour une résidence de création d'un mois sur les quartiers en requalification urbaine (situé sur les villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos), dans le cadre de la quatrième édition du programme de résidence Regards d'artistes sur l'Union (R.A.U #4).

« Regards d'artistes sur l'Union » est un programme de résidence amorcé en 2015, fruit d'une collaboration entre Ville Renouvelée – aménageur de l'Union et le Groupe A – Coopérative Culturelle. Les deux structures se sont associées pour développer des actions culturelles inscrites dans le quartier autour des problématiques de :

- la rénovation urbaine,
- la réhabilitation industrielle,
- la destruction, reconstruction,
- la ville,
- l'écologie,
- l'architecture,
- l'urbanisme,
- la mémoire des lieux,
- l'art urbain,
- le design,
- les éco-quartiers.

En 2017, le projet fut lauréat de l'appel à projets « street art » du CNAP.

Le groupe A – Coopérative culturelle mène différentes actions impliquant des artistes locaux, nationaux ou internationaux pour questionner le chantier, la mémoire du lieu et son devenir à travers des ateliers, résidences, expositions, installations extérieures, projets avec les sociétés implantées sur le site.

Depuis 2015, un programme de résidence d'artiste est déployé sur le territoire de l'Union. Cette année Ville Renouvelée et groupe A souhaitent élargir cette coopération sur les différents

projets de réhabilitation menés par Ville Renouvelée. Ainsi sont concernés les projets d'aménagement de l'Union, de la Lainière, de Campus gare, du quadrilatère des piscines.

Le programme de résidence 2019 accueillera 7 artistes en résidence :

Chacun des artistes invités intervient sur un territoire ou une thématique délimitée, ce en lien étroit avec les équipes d'aménagements de la Sem, ville renouvelée.

François Andes (mars - avril) - thématique : l'eau, traitement des eaux, circulations, des fluides

Gwendal le Bihan et Edouard Danais (avril - mai) - thématique : revalorisation des déchets de construction

Ana Alves (Brésil) (octobre - novembre) - thématique : espace transitoire à proximité de la Gare de Roubaix

Pascal Marquilly (octobre - novembre) - thématique : écologie, eco-système, traitement des terres polluées

Artiste invités en résidence auprès des habitants :

Grégory Grincourt (à l'année) - thématique : aménagement d'un espace transitoire public

Commissariats d'exposition :

Pascal Marquilly (France), *Luiz Gustavo Carvalho* (Brésil)

Cet appel à projet s'adresse à un artiste dont la pratique questionne les transformations urbaines ou dont les préoccupations entrent en résonance avec les thématiques exposées plus haut.

- Pratiques éligibles, arts visuels

Peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, graphisme, art numérique, œuvre sonore, vidéo....

- Les artistes éligibles

Cet appel à projet est ouvert aux artistes de toute nationalité et sans limite d'âge, justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine artistique et inscrit aux caisses d'affiliations. (Disposant d'un numéro de Siret et inscrit à la Maison des artistes pour la France).

- Thématique de la résidence

En plus des thèmes évoqués plus haut, il s'agira pour l'artiste de poser son regard et sa démarche sur l'un des deux territoires suivant :

- **Le quadrilatère des piscines, Tourcoing** (caché - voir / mise en scène du chantier / circulation...)

- **L'aménagement du centre ville de Watrellos** et entrée du parc du lion (aménagement d'un parc urbain / réhabilitation d'un centre ville / circulation...)

- Contrainte de la résidence

La résidence de création doit aboutir à la création d'une ou de plusieurs œuvres en lien avec la thématique choisie.

La ou les œuvres sont exposées lors d'une exposition collective en novembre 2019. Celle-ci présente l'ensemble des travaux réalisés par les artistes en résidence et un ou deux artistes invités pour l'occasion à présenter des pièces en résonance avec les thématiques du territoire.

La résidence est placée sous la direction des commissariats d'exposition.

Les coûts de production des œuvres font l'objet d'un suivi de production effectué par l'équipe du Groupe A – Coopérative culturelle.

La résidence est l'occasion de rencontres avec des habitants et des personnes ressources du territoire.

La résidence se déroule en étroite concertation avec les équipes d'aménagements de la Sem, ville renouvelée (rencontre avec les aménageurs, visite des chantiers, immersion dans les activités locales...).

Des partenariats avec les entreprises locales peuvent être développés et sont souhaitables.

L'artiste doit faire preuve d'une grande autonomie durant la résidence de création.

Des actions complémentaires de médiation peuvent venir compléter la résidence, en fonction du projet de l'artiste.

- Condition de la résidence

Durée de la résidence : un mois plein

Période : juin, juillet ou septembre 2019

(la période de résidence peut être planifiée à cheval sur deux mois)

Le Groupe A – Coopérative culturelle prend en charge :

Le déplacement aller et retour, du domicile au lieu de résidence

Une rémunération forfaitaire de 1500 € Brut, soit 1757,70 € TCC, paiement sur présentation d'une facture à l'issue de la résidence.

L'hébergement sur place, au sein du quartier.

Un défraiement forfaitaire pour les repas de 400 €.

La mise à disposition d'un atelier dédié.

Un budget de production de 900 € minimum (peut être revu à la hausse en fonction du projet de l'artiste).

Les déplacements complémentaires ainsi que l'hébergement pour le vernissage.

- Exposition

Une exposition présentant l'ensemble des travaux réalisés par les artistes lors des résidences aura lieu en novembre 2019 jusque février 2020 (les dates définitives seront arrêtées d'ici fin mars 2019).

Une médiation spécifique est mise en place durant le temps d'exposition.

- Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être composé :

D'un C.V complet.

D'un portfolio présentant les œuvres réalisées à minima dans les 5 dernières années.

D'une note d'intention montrant l'intérêt du candidat pour l'un des territoires éligibles en regard de sa démarche (format libre). La note d'intention peut être illustrée de croquis ou esquisses de recherche.

Du choix de la période de résidence.

Pour candidater, merci d'envoyer le dossier sous format numérique (pdf) à l'adresse mail suivante : **RAU@groupeacoop.org**

- Etape de l'appel à projet

14 janvier : diffusion sur les plateformes web dédiés aux arts plastiques et appel à projet art + diffusion institutionnelle

15 mars à minuit : dead line de dépôt de dossier

22 mars : réunion du jury

25 mars : annonce du lauréat

L'annonce du lauréat sera faite par téléphone et par mail.

Pour les candidatures non reçues, un mail sera envoyé.

- Jury

Le jury est composé des commissaires d'expositions, du personnel de Ville Renouvelée associé au programme de résidence, des artistes ayant déjà effectué une résidence à l'Union et des partenaires du programme de résidence.

Pour plus d'information sur le projet de réhabilitation urbaine et la SEM, ville renouvelée :

<https://semvr.fr>

<http://www.lunion.org>

<https://semvr.fr/projet/quadrilatere-des-piscines/>

<http://www.ville-wattrelos.fr/Cadre-de-vie/Environnement-et-proprete/Environnement/Les-parcs>

<http://www.ville-wattrelos.fr/Cadre-de-vie/Travaux-et-projets-de-quartiers/Le-reamenagement-du-centre-ville>

Pour plus d'information sur le Groupe A – Coopérative culturelle :

facebook : Groupe A – Coopérative culturelle

<https://www.facebook.com/GroupeACoop/>

www.groupeacoop.org

Le programme de résidence du Groupe A – Coopérative culturelle est financé par la région Hauts-de-France, le FIC Union, la Sem, ville renouvelée, la DRAC Hauts-de-France, la DRJSCS, et d'autres partenaires ponctuels.